

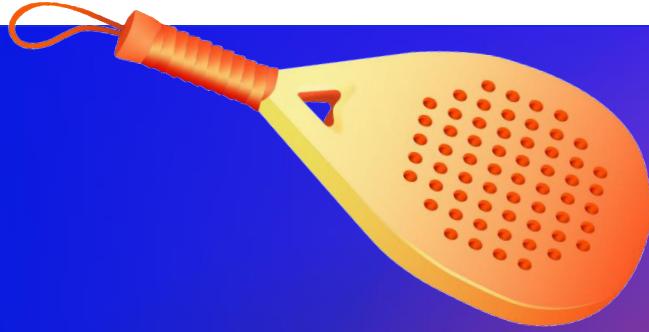


LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL 2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE II. CLASSEMENTS – BAREMES & ASSIMILATIONS

Principe général

- Il existe un classement masculin et féminin.
- Il est individuel et informatisé, il s'agit d'un rang 1 à N.
- Il est calculé et publié le premier mardi de chaque mois.(Cf slide suivante)
- Il est glissant et tient compte, pour chaque joueur, des 12 meilleurs résultats obtenus au cours des 12 derniers mois.
- Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner le classement des deux joueurs
- Plus le poids de la paire est faible, plus la paire est forte

Toutes les épreuves mixtes sont également prises en compte dans le calcul des classements féminin et masculin.



Si des joueurs sont ex-aequo au dernier rang, on en tiendra compte pour déterminer le rang d'un joueur Non Classé. Exemple, s'il y a 25 joueurs au dernier rang 13.000^{ème}, alors un joueur NC sera numéroté 13.026 (ce rang pour les joueurs NC est directement indiqué, pour les juges-arbitres dans l'application « JA PADEL » au moment de l'enregistrement du Joueur).

- Un joueur Non Classé aura un classement égal au dernier joueur du classement français + 1.
- Une joueuse Non Classée aura un classement Dames égal à la dernière joueuse du classement français + 1, et un classement Messieurs déterminé selon les règles d'équivalence ci-après
- En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre Padel (JAP) procèdera à un tirage au sort afin de déterminer les positions des paires pour l'établissement des poules et des tableaux.

LE CLASSEMENT



Parution du classement

- Pour rappel, le classement est publié, le 1er mardi de chaque mois.
- Il prend en compte les 12 meilleurs résultats sur les 12 derniers mois.

CLASSEMENT	DATE DE SORTIE
Juillet 2025	Mardi 1 Juillet 2025
Août 2025	Mardi 5 août 2025
Septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Octobre 2025	Mardi 7 octobre 2025
Novembre 2025	Mardi 4 novembre 2025
Décembre 2025	Mardi 2 décembre 2025
Janvier 2026	Mardi 6 janvier 2026
Février 2026	Mardi 3 février 2026
Mars 2026	Mardi 3 mars 2026
Avril 2026	Mardi 7 avril 2026
Mai 2026	Mardi 5 mai 2026
Juin 2026	Mardi 2 juin 2026
Juillet 2026	Mardi 7 juillet 2026
Août 2026	Mardi 4 août 2026

LES CUTS POUR LES TOURNOIS



- Pour les tournois Dames et Messieurs Seniors et Seniors plus, des CUTS ont été instaurés afin d'homogénéiser les niveaux dans les tournois P 25 à P 250 inclus.
- Pour les tournois P 500 / P 1000 / P 1500 et P 2000, pas de limitation de classement. Les listes sont arrêtées aux poids de paires.

EPREUVES	MESSIEURS	DAMES	MIXTES	JEUNES
P 2000	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 1500	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 1000	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 500	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve (Hors TNJ)
P 250	INTERDIT AU TOP 800 inclus	INTERDIT AU TOP 100 inclus	Pas de limitation de classement	Pas de limitation de classement
P 100	INTERDIT AU TOP 3.000 inclus	INTERDIT AU TOP 300 inclus	INTERDIT TOP 3.000 Messieurs inclus TOP 300 Dames inclus	Pas de limitation de classement
P 50	INTERDIT AU TOP 10.000 inclus	INTERDIT AU TOP 1.000 inclus	INTERDIT TOP 10.000 Messieurs inclus TOP 1.000 Dames inclus	Pas de limitation de classement
P 25	INTERDIT AU TOP 30.000 inclus	INTERDIT AU TOP 3.000 inclus	INTERDIT TOP 30.000 Messieurs inclus TOP 3.000 Dames inclus	Pas de limitation de classement

LE CLASSEMENT



- Les dames peuvent être autorisées à participer à certains tournois messieurs. Dans ce cas, une paire pourra être composée, soit de deux joueuses, soit d'une joueuse et d'un joueur, soit de deux joueurs.

Tableau des équivalences Dames chez les Messieurs

Classement DAMES	Equivalence MESSIEURS
Entre 1 et 10 FFT	+ 400 chez les Messieurs
Entre 11 et 30 FFT	+ 1.000 chez les Messieurs
Entre 31 et 60 FFT	+ 2.000 chez les Messieurs
Entre 61 et 100 FFT	+ 3.500 chez les Messieurs
Entre 101 et 200 FFT	+ 10.000 chez les Messieurs
Entre 201 et 500 FFT	+ 15.000 chez les Messieurs
Entre 501 et 1.000 FFT	+ 25.000 chez les Messieurs
Entre 1.001 et 2.000 FFT	+ 35.000 chez les Messieurs
Entre 2.001 et 3.000 FFT	+ 45.000 chez les Messieurs
Entre 3.001 et 5.000 plus FFT	+ 55.000 chez les Messieurs
Entre 5.001 et 10.000 FFT	+ 70.000 chez les Messieurs
Entre 10.001 et plus FFT	+ 90.000 chez les Messieurs
Non classée Dames	Non classée chez les Messieurs

Exemple : une joueuse classée 23^{ème} française sera classée 1.023 (23 + 1.000) au classement Messieurs, et ce classement de 1.023 servira à calculer le poids de la paire.

Remarque : Pour les épreuves Mixtes où seules sont autorisées des paires Mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences ; le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

Classement FIP dans le classement FFT

➤ LE CIRCUIT FIP - PREMIER PADEL

Nos meilleurs joueurs(ses) français(es) évoluent sur le circuit professionnel FIP - Premier Padel qui est le circuit de référence de la Fédération Internationale de Padel attribuant le classement officiel de la FIP.

A ce jour, les résultats des tournois internationaux ne sont pas enregistrés informatiquement dans le calcul du Classement Français, et sont donc exclusivement comptabilisés pour le Classement international.

Aussi, afin de valoriser le Classement FIP, le Classement FFT est établi de la manière suivante :

➤ Messieurs :

Les joueurs français classés dans le TOP 300 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT, sont ordonnés de 1 à N ; la numérotation des autres joueurs débutant au rang N+1.

➤ Dames :

Les joueuses françaises classées dans le TOP 200 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT sont ordonnées de 1 à N ; la numérotation des autres joueuses débutant au rang N+1.

Principe général

- Des Assimilations de Classement peuvent être délivrées à certains joueurs étrangers ou à certains joueurs français, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.
- Un joueur français ou étranger, assimilé grâce à son classement FIP (hors ranking 1 à N des meilleurs français en début de mois) pourra voir son classement réévalué chaque mois. (A l'exception des joueurs prenant une licence en cours de mois souhaitant s'inscrire à une compétition FFT).

Les joueurs concernés, français ou étrangers, sont :

- les joueurs disposant d'un classement de la Fédération International de Padel (FIP)
- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France - il n'est pas tenu compte des classements de tennis « présumés »
- les joueurs ayant déjà été classés au Padel (minimum Top 15.000 Messieurs / Top 1.000 Dames)
- les joueurs ayant été sélectionnés en Equipe Nationale ou disposant d'un Classement significatif dans leur pays d'origine

- Pour les joueurs étrangers classés à la FIP ou à l'A1 Padel (autre circuit international), souhaitant disputer des compétitions FFT, merci de nous contacter directement par mail à classementpadel@fft.fr. Attention, la demande reclassement d'un joueur est de sa propre ou responsabilité ou de celle de son Club si celui-ci souhaite aligner ce joueur lors d'une rencontre par équipe.
- Cette demande de classement ou de reclassement, doit être demandée, obligatoirement, soit par le joueur ou par le club

LES ASSIMILATIONS



Demande auprès de la FFT :

- Seuls les joueurs sélectionnés, ou ayant été sélectionnés en équipe nationale - en catégorie Jeunes ou Seniors uniquement, ainsi que les joueurs disposant d'un très bon classement dans leur pays, doivent faire l'objet d'une demande d'assimilation auprès de la Fédération. Il faut que ce classement national soit réellement significatif.
- Ces demandes doivent être adressées par mail à l'adresse : classementpadel@fft.fr



Ces assimilations pourront être revues à la hausse ou à la baisse, sans préavis.

Assimilation automatique :

Une assimilation automatique de Classement est déterminée en fonction des grilles « meilleur classement tennis » et « meilleur classement padel », et ce au moment de chaque calcul du classement.

Lors de chaque calcul de Classement, le joueur sera alors classé au meilleur rang, parmi les classements suivants :

- Assimilation Grille Tennis
- Assimilation Grille Padel
- Assimilation Grille FIP (assimilation manuelle par la Direction Padel)
- Assimilation Grille A1 Padel (assimilation manuelle par la Direction Padel)
- Classement calculé (tenant compte des compétitions FFT uniquement)

Conditions d'assimilation

- Une assimilation de Classement est déterminée en fonction des grilles « meilleur classement tennis » ou « meilleur classement padel » au moment du calcul du classement.

Tout joueur étant ou ayant été classé 15 ou mieux au tennis au cours des vingt dernières années, ou tout joueur ayant été classé dans le Top 15.000 FFT messieurs ou le Top 1.000 FFT dames depuis l'informatisation du classement de Padel, à savoir depuis le classement d'octobre 2018, se verra attribuer une assimilation automatique de classement lors de l'inscription à son premier tournoi ou à un championnat par équipes si l'Organisateur utilise le logiciel de 'Gestion Sportive'.

Aucune démarche particulière n'est à effectuer.

De plus tout joueur ou toute joueuse ayant bénéficié d'une assimilation grâce à son meilleur classement tennis, mais ayant disputé 12 tournois sur une période de 12 mois et ayant obtenu un classement de Padel, perdra la possibilité, à vie, de réobtenir une assimilation de Padel grâce à son meilleur classement de tennis obtenu.

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations FIP

A l'exception de la numérotation des meilleur(e)s français(e)s, (TOP 300 Messieurs et TOP 200 Dames *), certains joueurs disposant ou ayant eu un classement FIP peuvent se voir attribuer une assimilation au Classement FFT selon la grille suivante.

Attention, pour les joueurs figurant également dans le classement Français, nous nous réservons le droit de regarder si cette grille est en adéquation avec leurs résultats obtenus sur le circuit national.

MESSIEURS			DAMES		
Meilleur Ranking FIP obtenu	Années civiles		Meilleur Ranking FIP obtenu	Années civiles	
	2026	2025 à 2022		2026	2025 à 2022
1 à 50	1	10	1 à 25	1	5
51 à 100	2	15	26 à 50	2	10
101 à 150	10	25	51 à 100	3	20
151 à 200	15	30	101 à 150	10	30
201 à 250	25	40	151 à 200	15	40
251 à 300	30	50	201 à 250	25	80
301 à 400	40	75	251 à 300	30	100
401 à 500	50	150	301 à 400	40	120
501 à 600	75	300	401 et plus	ND	ND
601 et plus	ND	ND			

(* Cette grille ne s'appliquera pas aux joueurs français - TOP 300 FIP Messieurs et TOP 200 FIP Dames, qui seront strictement numérotés de 1 à N)

Les assimilations pour « A1 Padel »

Il existe un second circuit international de haut-niveau, l'A1 Padel, reconnu par la FFT.

Aussi, en fonction de leur ranking A1 Padel au moment de la publication du Classement FFT, une assimilation est attribuée à un joueur, qu'il soit étranger ou français, selon la grille suivante :

MESSIEURS		DAMES	
A1 Padel	FFT	A1 Padel	FFT
N° 1 à 20	10	N° 1 à 20	5
N° 21 à 40	25	N° 21 à 40	10
N° 41 à 100	50	N° 41 à 60	30
N° 101 à 200	100	N° 61 à 100	80
N° 201 et plus	ND	N° 101 et plus	Non déterminé

Pour les joueurs pouvant bénéficier d'une assimilation A1 Padel, le meilleur Classement - entre l'assimilation A1 Padel et le Classement FFT calculé - sera retenu (une assimilation donnée à un joueur grâce à son ranking A1 Padel n'aura aucun impact sur le rang des autres joueurs).

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations pour le « Meilleur Classement Tennis » obtenu

Les Joueurs classés, quelle que soit leur nationalité, qui sont ou ont été classés au tennis au minimum à 15 en France (hors niveaux présumés), bénéficient d'une assimilation de Classement Padel, selon la grille suivante :

MESSIEURS				DAMES			
Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)			Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)		
	N à N-5	N-6 à N-15	N-16 à N-...		N à N-5	N-6 à N15	N-16 à N-...
15/1 et en dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>			15/1 et en-dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>		
3/6 à 15	7500	12.500	20.000	3/6 à 15	1500	5000	7500
+2/6 à 0	5000	7500	12.500	+2/6 à 0	500	2500	5000
-2/6 à -15	2500	5000	7500	-2/6 à -15	300	1500	2500
2 ^e série numérotée	1500	2500	5000	2 ^e série numérotée	150	500	1500
1ere série	600	1500	2500	1ere série	100	250	500

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations pour le « Meilleur Classement Padel » obtenu

Les Joueurs ayant été bien classés au Classement FFT de Padel, depuis que celui-ci est informatisé (soit depuis octobre 2018), et donc depuis qu'il apparaît dans la Base Administrative fédérale, peuvent bénéficier d'une assimilation de Classement, selon la grille suivante :

MESSIEURS				DAMES			
Meilleur Classement Padel obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)			Meilleur Classement Padel obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)		
	N à N-2	N-3 à N-5	N-6 à N-10		N à N-2	N-3 à N5	N-6 à N-10
N°10.001 à 15.000	20.000	30.000	50.000	N° 1001 et après	Pas de reclassement possible		
N°5001 à 10.000	10.000	20.000	30.000				
N°2001 à 5000	7.500	10.000	20.000				
N°1001 à 2000	6000	7.500	10.000		1500	3000	5000
N°501 à 1000	3000	5000	7.500		1000	1500	2500
N°301 à 500	1500	3500	5.000		600	1000	1500
N°101 à 300	500	2000	3500		300	600	1000
N°51 à 100	300	1000	2000		150	300	600
N°21 à 50	200	600	1000		80	150	300
TOP 20	100	300	600		50	80	120

Principe général

- *La répartition des points pris en compte dans le calcul du classement se fera en fonction du nombre de paires ou d'équipes ayant participé à l'épreuve.*
- Aussi, le nombre de points attribués aux vainqueurs reste identique (100 points pour un P 100, 250 points pour un P 250 etc.), et ce quel que soit le nombre total de paires ou d'équipes ayant participé, *mais le nombre de points distribués ensuite à chaque rang dépendra du nombre total de paires ou d'équipes.*

Spécificités des rencontres par équipes N1 / N2 / CI / R1



Un barème spécifique est adapté pour les compétitions par équipes Nationale 1 / Nationale 2 / Conférences Interrégionales et Régionale 1

- Pour les championnats, par paires, les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO non pris en compte)
- Pour les championnats par équipes, seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre (titulaires), même lorsque le score était acquis, marqueront des points. *Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matchs alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points. (Cf guide sur les championnats par équipes)*
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO, (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre et entreront dans le calcul des points. (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).

LES BAREMES DES POINTS => Nationale 1 & 2 / Conférences Interrégionales / Régionale 1



BAREMES EQUIPES R1 à N1	P 500 / R1 et Conférences Interrégionales			P 1000 / N2		P 1500 / N1	
Rang	8 équipes	12 équipes	16 équipes	Dames / 8 équipes	Messieurs / 16 équipes	Dames / 8 équipes	Messieurs / 16 équipes
1	500	500	500	1000	1000	1500	1500
2	350	400	400	700	800	1150	1200
3	300	375	375	600	750	900	1125
4	275	360	360	550	720	825	1080
5	225	350	350	450	700	775	1050
6	200	325	325	400	650	600	975
7	175	315	315	350	630	525	945
8	150	300	300	300	600	450	900
9		290	290		580		870
10		275	275		550		825
11		265	265		530		795
12		250	250		500		750
13			240		480		720
14			225		450		675
15			215		430		645
16			200		400		600

LES BAREMES DES POINTS => P 25

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes
1	25	25	25	25	25	25
2	20	20	20	22	22	22
3	15	16	17	19	19	19
4	9	14	15	17	17	17
5	6	10	14	15	15	15
6	4	8	13	13	13	13
7	2	7	12	12	12	12
8	1	6	11	11	11	11
9		4	8	9	9	8
10		3	7	8	8	7
11		2	6	7	7	6
12		1	5	6	6	5
13			4	5	5	4
14			3	4	5	4
15			2	3	5	4
16			1	2	5	4
17				1	4	3
18				1	4	3
19				1	3	3
20				1	3	3
21					2	2
22					2	2
23					1	2
24					1	2
25						1
26						1
27						1
28						1
29						
30						
31						
32 et plus						

LES BAREMES DES POINTS => P 50

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	50	50	50	50	50	50	50
2	40	40	40	43	43	43	43
3	30	33	35	38	38	38	38
4	20	28	30	35	35	35	35
5	13	20	25	30	30	30	30
6	5	15	23	28	28	28	29
7	3	10	20	25	25	25	28
8	1	5	15	23	23	23	27
9		3	13	18	19	19	23
10		2	11	15	18	18	22
11		1	9	13	17	17	21
12		1	8	12	16	16	20
13			5	10	15	15	19
14			3	9	14	14	18
15			2	8	13	13	17
16			1	6	12	12	16
17				5	10	10	14
18				3	9	9	13
19				2	8	8	13
20				1	6	7	12
21					5	6	12
22					3	5	11
23					2	4	11
24					1	3	10
25						2	9
26						2	8
27						1	7
28						1	6
29							5
30							4
31							3
32 et plus							2

LES BAREMES DES POINTS => P 100

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	100	100	100	100	100	100	100
2	80	80	80	85	85	85	85
3	60	65	70	75	75	75	75
4	40	55	60	70	70	70	70
5	25	40	50	60	60	60	60
6	10	30	45	55	55	55	58
7	5	20	40	50	50	50	56
8	1	10	30	45	45	45	54
9		5	25	35	38	38	45
10		3	21	30	36	36	43
11		2	18	25	34	34	41
12		1	15	23	32	32	39
13			10	20	30	30	37
14			5	18	28	28	35
15			3	15	26	26	33
16			1	12	24	24	31
17				10	20	20	27
18				5	18	18	26
19				3	15	16	25
20				1	12	14	24
21					10	12	23
22					5	10	22
23					3	8	21
24					1	6	20
25						4	17
26						3	15
27						2	13
28						1	11
29							9
30							7
31							5
32 et plus							3

LES BAREMES DES POINTS => P 250

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	250	250	250	250	250	250	250
2	200	200	200	213	213	213	213
3	150	165	175	188	188	188	188
4	100	140	150	175	175	175	175
5	63	100	125	150	150	150	150
6	25	75	115	138	138	138	145
7	13	50	100	125	125	125	140
8	3	25	75	113	113	113	135
9		13	63	88	95	95	113
10		8	53	75	90	90	108
11		5	45	63	85	85	103
12		3	38	58	80	80	98
13			25	50	75	75	93
14			13	45	70	70	88
15			8	38	65	65	83
16			3	30	60	60	78
17				25	50	50	68
18				13	45	45	65
19				8	38	40	63
20				3	30	35	60
21					25	30	58
22					13	25	55
23					8	20	53
24					3	15	50
25						10	43
26						8	38
27						5	33
28						3	28
29							23
30							18
31							13
32 et plus							8

LES BAREMES DES POINTS => P 500

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires	9 à 12 paires	13 à 16 paires	17 à 20 paires	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	500	500	500	500	500	500	500
2	400	400	400	425	425	425	425
3	300	325	350	375	375	375	375
4	200	275	300	350	350	350	350
5	125	200	250	300	300	300	300
6	50	150	225	275	275	275	290
7	25	100	200	250	250	250	280
8	5	50	150	225	225	225	270
9		25	125	175	190	190	225
10		15	105	150	180	180	215
11		10	90	125	170	170	205
12		5	75	115	160	160	195
13			50	100	150	150	185
14			25	90	140	140	175
15			15	75	130	130	165
16			5	60	120	120	155
17				50	100	100	135
18				25	90	90	130
19				15	75	80	125
20				5	60	70	120
21					50	60	115
22					25	50	110
23					15	40	105
24					5	30	100
25						20	85
26						15	75
27						10	65
28						5	55
29							45
30							35
31							25
32 et plus							15

LES BAREMES DES POINTS => P 1000



Rang	4 à 8 palres (Uniquement pour les championnats)	9 à 12 palres (Uniquement pour les championnats)	13 à 16 palres (Uniquement pour les championnats)	17 à 20 palres ou équipes	21 à 24 palres ou équipes	25 à 28 palres ou équipes	29 à 32 palres ou équipes, ou +
1	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
2	600	650	700	750	750	800	800
3	500	550	600	650	700	750	750
4	400	500	550	600	650	700	720
5	250	350	450	550	600	650	700
6	100	250	400	500	550	600	650
7	50	200	350	450	500	550	630
8	10	150	300	400	470	530	600
9		100	250	350	430	500	580
10		50	210	300	400	480	550
11		30	180	250	370	450	530
12		10	150	230	330	430	500
13			100	200	300	400	480
14			50	180	280	380	450
15			30	150	250	350	430
16			10	120	230	330	400
17				100	200	300	380
18				50	180	280	350
19				30	150	250	330
20				10	120	230	300
21					100	200	280
22					50	180	250
23					30	150	230
24					10	120	200
25						100	180
26						50	150
27						30	120
28						10	100
29							80
30							50
31							30
32 et plus							10

LES BAREMES DES POINTS => P 1500



Rang	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	1500	1500	1500
2	1125	1200	1200
3	1050	1125	1125
4	975	1050	1080
5	900	975	1050
6	825	900	975
7	750	825	945
8	705	795	900
9	645	750	870
10	600	720	825
11	555	675	795
12	495	645	750
13	450	600	720
14	420	570	675
15	375	525	645
16	345	495	600
17	300	450	570
18	270	420	525
19	225	375	495
20	180	345	450
21	150	300	420
22	75	270	375
23	45	225	345
24	15	180	300
25		150	270
26		75	225
27		45	180
28		15	150
29			120
30			75
31			45
32 et plus			15

LES BAREMES DES POINTS => P 2000



Rang	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	2000	2000	2000
2	1500	1600	1600
3	1400	1500	1500
4	1300	1400	1440
5	1200	1300	1400
6	1100	1200	1300
7	1000	1100	1260
8	940	1060	1200
9	860	1000	1160
10	800	960	1100
11	740	900	1060
12	660	860	1000
13	600	800	960
14	560	760	900
15	500	700	860
16	460	660	800
17	400	600	760
18	360	560	700
19	300	500	660
20	240	460	600
21	200	400	560
22	100	360	500
23	60	300	460
24	20	240	400
25		200	360
26		100	300
27		60	240
28		20	200
29			160
30			100
31			60
32 et plus			20

LES BAREMES DES POINTS => P 3000



- Lors des championnats de France Seniors, le dernier match de classement du dimanche n'étant pas disputé (Décision de la FFT). Toutes les paires sont classées en position haute.

Rang	Championnats de France Seniors par paires P 3000
1	3000
2	2400
3	2160
5	1770
7	1590
9	1320
11	1200
13	1080
15	960
17	810
19	750
21	690
23	630
25	480
27	420
29	360
31	315

ATTRIBUTION DES POINTS A L'ISSUE DE LA COMPETITION



- **Du P25 au P500**, le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire ou l'équipe.
- La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire ou l'équipe vainqueur (25 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 25, 100 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 100 etc.).
- Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires ou équipes, celles-ci seront classées au même rang, le moins avantageux et obtiendront alors le même nombre de points
- Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang se verront attribuer le même nombre de points , le moins avantageux et ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule :

Exemple : Epreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3^{èmes} et 4^{èmes} de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :

- => ***Les 4 paires 3^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 12***
- => ***Les 4 paires 4^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 16***

- ***Dans le cas d'un repêchage entre la phase de qualification et le tableau final d'un tournoi, la paire LL (Lucky Loser) sera désignée par tirage au sort.***

Pour cause de maternité

- Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Pour pouvoir bénéficier d'un blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande.
- La reprise devra être effectuée dans un délai de 24 mois suivant le premier jour d'arrêt.
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse. La joueuse bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué.

Pour raison médicale

- Les joueurs classés dans le Top 2000 ainsi que les joueuses classées dans le Top 500 au Classement FFT qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur. Le joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué. Il s'agit en réalité d'un classement « semi-bloqué » en-dessous duquel le joueur ne pourra pas descendre durant toute la période de blocage. En revanche, lors de chaque calcul de classement mensuel au cours de cette même période, son classement pourra être calculé à la hausse.

Modalités du blocage de classement

La demande :

Le joueur ou la joueuse doit faire sa demande de blocage de classement, par mail auprès de la direction padel, en fournissant un certificat médical justifiant un arrêt de toute compétition de padel d'une durée de 5 mois consécutifs minimum.

La date de début de blocage :

Le joueur ou la joueuse devra préciser par mail à la direction padel, sa date d'arrêt de toute compétition ; date qui sera identifiée comme la date de début de blocage du classement saisie informatiquement.

Cette date d'arrêt pourra figurer, le cas échéant, sur le certificat médical (date d'une blessure, diagnostic médical posé, etc.).

Si le certificat médical transmis par le joueur ou la joueuse ne précise aucune date de « début d'arrêt de la compétition », le joueur ou la joueuse indiquera alors cette date à la direction padel, date qui sera saisie informatiquement et déclenchera la gestion automatisée du blocage de classement.

Les conditions de reprise de la compétition et délais :

Le joueur ne pourra reprendre la compétition que lors d'un tournoi ou d'une épreuve dont la date de début est postérieure à 5 mois d'arrêt calendaire (soit 5 mois + 1 jour), et dont la date de début est au maximum égale à la veille du calcul de classement du vingt-quatrième mois suivant le premier calcul pour lequel le classement a été bloqué. Soit pour un arrêt le 10 février de l'année N, le joueur ne pourra rejouer que pour un tournoi ou championnat par paires débutant le 11 juillet de l'année N et débutant au maximum la veille du calcul du classement du mois de mars de l'année N+2.

S'il s'agit d'un championnat par équipes comportant plusieurs journées, la date de la rencontre initialement prévue au calendrier communiqué par la ligue ou le comité sera prise en compte, y compris si celle-ci devait être reportée.

Modalités du blocage de classement

La durée de validité du classement bloqué :

Le joueur pourra bénéficier de son classement bloqué lors de 10 tournois minimum et pour une durée maximale de 6 mois calendaires suivant la date de début du 1er tournoi joué lors de sa reprise.

Par ailleurs, son classement sera automatiquement débloqué lors du calcul de classement suivant le dixième tournoi joué, et ce même si la période de 6 mois n'est pas close.

Reprise hors délai :

Si le joueur ou la joueuse souhaite reprendre la compétition avant la période de 5 mois d'arrêt minimum, son classement sera alors débloqué, à sa demande, et recalculé en tenant compte de son bilan.

Mais dès lors qu'il/elle aura formulé cette demande auprès de la Direction Padel, et ce même si le joueur ou la joueuse ne reprend pas la compétition, son classement entrera alors dans le calcul mensuel du Classement FFT et le joueur ou la joueuse ne pourra plus prétendre à un blocage de son classement pour le motif lui ayant permis de l'obtenir.

Si le joueur ou la joueuse n'a pas repris la compétition avant le calcul du vingt-quatrième mois suivant le premier calcul lors duquel son classement a été bloqué, son classement sera alors automatiquement débloqué lors de ce vingt-quatrième calcul de classement.

Toute demande de blocage devra être effectuée par mail à l'adresse : classementpadel@fft.fr



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellentes compétitions

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS

